

# Salles-la-Source. Le collectif pour la cascade offre une pantoufle à l'État

■ Le collectif « Ranimons la cascade » manifeste ce samedi 22 juin, devant la préfecture, à Rodez. Il compte remettre une « pantoufle d'or », à la préfète. Un symbole, de l'inaction de l'État dans le dossier.

Le collectif « Ranimons la cascade ! » ne décolère pas contre « l'inaction de la préfète », dans le dossier de la cascade de Salles-la-Source. Pendant 9 ans, les militants sont restés mobilisés pour rendre son aspect naturel à la cascade, tout en demandant la rétrocession « des biens de l'installation qui auraient dû revenir à l'État, depuis 14 ans » au terme de la concession de la microcentrale, soulignent-ils.

Si le volet judiciaire est toujours en cours, le volet « diplomatique » est en revanche en berne. « Cela fait 18 mois que la préfète, que nous avons sollicitée refuse de nous rencontrer », s'insurge Yves Garric, l'un des membres du bureau et militant insatiable de cette cause environnementale.

Pour relancer « le rétablissement du dialogue indispensable et pour faire avancer ce dossier compliqué », le collectif remettra donc une « pantoufle d'or à la préfète, pour sa totale



Les militants appellent à un soutien public très large.

*inaction sur ce dossier depuis 18 mois », indiquent-ils. Si le discours est musclé, les militants pour la protection de la cascade assurent être « pacifiques ».*

## Sur la brèche

La manifestation débutera d'ailleurs en musique. Dominique Gaudron, Hervé Pascoet et Bernard Gauvain, ainsi qu'Yves Garric promettent beaucoup d'humour. En effet, si le collectif est fatigué de porter ce dossier pour l'intérêt général des habi-

tants, le tourisme départemental et la préservation de l'environnement, ils ne manquent pas d'espoir pour faire aboutir cette cause. « Si nous nous sommes mobilisés, ce n'est pas pour nous, mais pour les futures générations. Nous ne voulons pas qu'ils pensent que nous avons habité Salles-la-Source et que nous n'avons rien fait. Voilà pourquoi nous sommes sur la brèche et pourquoi nous ne céderons pas. C'est une affaire Balkany, à une échelle moindre, mais nous ne connaissons pas quelqu'un qui gagne 150 000 € par an, sur le dos du contribuable », ajoute Bernard Gauvain.

## Une si longue procédure

Le collectif « Ranimons la cascade ! » s'est constitué, il y a 9 ans. Il y a trois ans, suite à une mission d'inspection ministérielle reconnaissant « le fiasco administratif » de ce dossier, le préfet Laugier a annoncé la décision de l'État de mettre fin à l'exploitation de la microcentrale, par l'exploitant sans titre. Le 27 juin 2016, suite à la décision du conseil municipal de Salles-la-Source, le préfet a ordonné la fermeture définitive de l'installation.

Le collectif ne manque également d'insister la responsabilité pénale de l'État. « Suite à des fuites, l'exploitant avait à nouveau été contraint d'arrêter de turbiner. Mais l'exploitant a exécuté des travaux sans colmatage et sans aucune autorisation. La préfecture n'a rien contrôlé, c'est tout simplement hallucinant », ajoute Bernard Gauvain. L'État pourrait donc voir sa responsabilité engagée, en cas d'accident. . .

SALIMA OUIRNI